



Effectif CPIP à THIONVILLE : *2 / 2, la balle au centre !*

La mobilité des CPIP pour l'année 2022 est sortie, et on ne peut que constater que l'ALIP de Thionville risque de ne pas connaître d'amélioration notable.

En effet, avec un poste proposé à la mobilité, deux arrivées mais aussi deux départs, il en résulte une opération blanche pour cette antenne qui fait face depuis 2020 à un raz-de-marée de mesures.

Cette situation, maintes fois dénoncée par la CGT IP à la DISP doit cesser. La faute en revient aux organigrammes de référence, sur lesquels se base l'Administration pour attribuer le nombre de CPIP par antenne, et qui n'est plus du tout représentatif du volume de mesures prises en charge par l'ALIP de Thionville, car il prend en compte des chiffres datant de 2019 !

L'ALIP reste à 9 CPIP théoriques, là où il en faudrait minimum 10 pour arriver au ratio de 60 personnes suivies par agent, promis par la DAP à l'horizon 2024 !

📣 Le syndicat CGT IP de la Moselle exige que le poste proposé à la mobilité, qui n'a pas été pourvu de fait, soit repropocé aux sortants de l'ENAP !

📣 Le syndicat CGT IP de la Moselle demande à ce que le poste d'ANT soit renouvelé pour l'année 2022/2023 pour soulager les personnels de Thionville qui subissent depuis bientôt 2 ans une dégradation massive de leurs conditions de travail !

📣 Le syndicat CGT IP de la Moselle exige une priorisation des missions et des tâches tant que le ratio de 60 personnes suivies par agent n'est pas atteint sur l'ALIP.